

autre. Il comprenait 36,669 milles carrés, dont 30,581 en terres non défrichées. Hull, le seul village de la circonscription électorale, fut désigné comme le chef-lieu et la place de votation.

Les élections eurent lieu en vertu du nouvel acte, aux mois de septembre et octobre 1830. Les candidats affluèrent, mais un certain nombre résignèrent avant le concours des suffrages. Dans la plupart des élections, il ne fut pas question des opinions politiques des candidats, et les préférences personnelles ou les considérations locales en furent le mobile.

Wright fut réclamé par la voix populaire comme l'élu du comté d'Outaouais et son nom figure parmi ceux des députés qui ont composé le 14ème parlement du Bas-Canada. Les documents législatifs constatent qu'il remplit ses devoirs parlementaires avec beaucoup de zèle et d'assiduité. Comme Sheridan, durant les premières années de son entrée en chambre, s'il n'élevait pas la voix dans les débats, il votait néanmoins avec ardeur.

A la fin de la session de 1833, comme cela était arrivé plus d'une fois, les députés, désertaient en grand nombre l'arène législative pour aller vaquer à leurs affaires privées. Ils n'avaient pas alors la séduisante perspective de l'indemnité actuelle pour les cloquer à leurs banquettes, ne recevant que deux piastres par jour. Aussi, le *Canadien* faisait observer, le 27 mars, de cette année, que la chambre d'assemblée ne pouvait procéder depuis quelques jours faute de quorum. Il y avait plusieurs bills à adopter et ce journal affirmait que les membres, partis sans raisons urgentes, avaient encouru une grande responsabilité. Le 28 mars, il ne restait dans la capitale que 29 députés et Wright était du nombre.